

Prestations obligatoires pour les moyens auxiliaires dans le cadre de l'assurance de base par l'Assurance Maladie (LAMal) pour des cas médicaux spéciaux

Mise à jour de la liste des moyens et appareils (LiMA) au 1^{er} Janvier 2014

25.01. Aides visuelles

25.01.01.00.1 Verres de lunettes, lentilles de contact ou verres de protection

- ❖ Jusqu'à l'âge de 18 ans accomplis.
- ❖ Par œil maximal CHF 180.00 (sans adaptation)
- ❖ Sur ordonnance médicale, au cours de l'année sans ordonnance possible

25.02. Cas spéciaux pour verres de lunettes, lentilles de contact ou verres protecteurs

25.02.01.00.1L Verres de lunettes, lentilles de contact ou verres de protection

- ❖ Tous groupes en âge
- ❖ Par an, par œil CHF 180.00
- ❖ Sur ordonnance médicale
 - Lors de modifications de la réfraction dues à la maladie
 - Cataracte
 - Diabète
 - Pathologies maculaires
 - Troubles du muscle oculomoteur
 - Amblyopie
 - Suite de la prise de médicaments
 - Nécessité après une opération
 - Cataracte
 - Glaucome
 - Amotio retinae

25.02.02.00.1L Cas spéciaux pour lentilles de contact I

- ❖ Tous groupes en âge
- ❖ Tous les 2 ans, par œil CHF 270.00 (adaptation et moyen auxiliaire)
- ❖ Sur ordonnance médicale
 - Acuité visuelle améliorée de 2/10 par rapport aux lunettes
 - En cas de myopie > -8.00 dpt
 - En cas de hypermétropie > +6.00 dpt
 - Anisometropie dès 3.00 dpt (en cas de troubles)

25.02.03.00.1L Cas spéciaux pour lentilles de contact II

- ❖ Tous groupes en âge
- ❖ Sans limitation de temps, par œil CHF 630.00 (adaptation et moyen auxiliaire)
- ❖ Sur ordonnance médicale
 - Astigmatisme irrégulier
 - Kératocône
 - Pathologie ou lésion de la cornée
 - Nécessité après une opération de la cornée
 - Défauts d'iris

Les lunettes peuvent être remboursées en supplément des positions 25.02.02.00.1 et 25.02.03.00.1 (cas spéciaux pour lentilles de contact).

Eschmann - Contactlinsen AG
Kramgasse 54
3011 Bern

Tél. 031 311 73 13
info@eschmann-contactlinsen.ch
www.eschmann-contactlinsen.ch

eschmann Contactlinsen
Augenoptik & Optometrie

Que paye la caisse maladie?

Prestations de cal caisse maladie pour
aides visuelles selon LAMal



Régime spéciale pour cas spéciaux médicaux
selon l'assurance de base (LAMal)
Mise à jour le 1^{er} Janvier 2014